

Vol. 1, No. 3
Décembre 2024

ISSN 2960-2858
P-ISSN 3006-4414

LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
SUR LES SOCIÉTÉS ET LES CIVILISATIONS



Laboratoire d'Analyse et de Recherche
sur les Sociétés et civilisations
(**LARSOC**)

Département d'histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
01 BP V 18 Bouaké 01
revuecahiersdelarsoc@gmail.com



Les Cahiers du LARSOC, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

ISSN 2960-2858

P-ISSN 3006-4414

revuecahiersdelarsoc@gmail.com

<https://revuecahiersdu.larsoc.net/>

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041>

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23917>



Périodique : semestriel

Vol. 1, No. 3, 2024

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

SANGARÉ Souleymane

Histoire médiévale de l'Afrique occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité de rédaction

Rédacteur en Chef :

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en Chef adjoint :

TRAORÉ Siaka

Histoire moderne et contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction :

YAPI Fulgence Thierry

Histoire de l'Antiquité

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire adjoint de la rédaction :

YÉO Mitanhatcha

Archéologie

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Membres du Secrétariat de la rédaction

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

TRAORÉ Siaka

GNAMIEN Kouamé Moïse

YAPI Fulgence Thierry

YÉO Mitanhatcha

OULAI Fabrice

FADIKA Massandjé

OUATTARA Issouf

Commissaires aux comptes

YAO Élisabeth

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BROU N'Goran Alphonse

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorière de la rédaction

KRÉ Henriette

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorier adjoint de la rédaction

YAO Koffi Léon

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen

Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ARCHER Maurice

Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BAMBA Assouman

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BAMBA Mamadou

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BINATE Issouf

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DAKITE Samba

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

ÉKANZA Simon Pierre

Professeur Titulaire, Doyen honoraire

GADO Alpha Boureïma

Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATÉ Doulaye

Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

KONE Issiaka

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONIN Séverin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

LATTE Egue Jean-Michel

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

MORITIÉ Camara

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

SEYNI Moumouni

Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

SORO Donissongui

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

TROH Deho Roger

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ DE LECTURE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BINATE Issouf, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda Pondalla

Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DÉDÉ Jean-Charles

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITE Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

IBRAH Maman Moutari

Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATE Mahamoudou

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONÉ Yacouba

Maître-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

KONIN Sévérin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU N'Dri Laurent

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyne Liliane

Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

NAMOI Célestine

Maître-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

NOGBOU M'Domou Éric

Maître de Conférences, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

POLITIQUE ÉDITORIALE

Les cahiers du LARSOC est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

CITATION DES AUTEURS

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

DANS LE TEXTE : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.

Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.

Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la traison et mort de Richart Deux roy Dengleterre*, éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.

Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II*, vol. I, Londres, Longman.

Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H*, Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.

Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XV^e et XVI^e siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.), titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.

Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, ... : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.

Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/année de la consultation par l'utilisateur).

Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, <http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html> (17/6/2023).

N.B :

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de ...
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Département d'histoire, Université Alassane Ouattara

SOMMAIRE

Djro Bilestone Roméo KOUAMENAN : <i>Prohibere uxores sacerdotibus Anglorum</i> : masculinité et identité religieuse dans l' <i>Historia Anglorum</i> de l'archidiacre Henry de Huntington	12-23
Kouamé Charles Landry KOFFI : Le pouvoir monarchique et les contestations dans l'empire songhaï (XV ^e - XVI ^e siècle)	24-40
Konan Kouassi Parfait BORIS, Pédiomatéhi Ali COULIBALY : Luttres contre les animaux nuisibles au XV ^e siècle en Occident chrétien	41-54
Koffi Wenceslas KASSE : Héritage et pouvoir au Moyen-Âge : l'absence d'héritier direct et la transgression des normes de succession politique en Europe occidentale	55-67
Agossou Arthur VIDO, Romaric ADJOVI : Femmes et pouvoirs dans le royaume de Sahé (XVII ^e -XVIII ^e siècle)	68-90
Mamadou BAMBA : Félix Houphouët -Boigny et l'intégration des migrants en Côte d'Ivoire, 1960-1993	91-106
Siaka TRAORÉ : Les actions développementalistes du génie militaire en Côte d'Ivoire : des origines à la reconstruction postcrise de 2011	107-127
François BIYELE : La communication sur les changements environnementaux : la situation en république du Congo	128-138
M. Roger TAWES : Sécurisation et conservation des patrimoines à Porto-Novo (Bénin) : entre controverses et défis	139-154
Abdoul Wahab CISSE : Analyse de la violence dans le mouvement navetane : cas zone 4 de Saint-Louis	155-171
Hanza DIMAN : History and Future Expectations of Domestic Cooking Energy in Lome	172-185
Komenan Janvion KOUAKOU : Deconstructing Patriarchies: A Womanist Reading of Thomas Middleton and Thomas Dekker's <i>The Roaring Girl</i>	186-196
Ouattara MAMADOU : Multicultural failure and the Rise of Islamic Radicalism in Brick Lane : Towards an Intercultural Solution	197-220
Kpélé Hervé ADONI, Kouakou Serge KONAN : Les facteurs de l'essor de la cacao-culture en Côte d'Ivoire et les défis : 1926-2011	221-232
Bohantchin Anne Audrey TOURÉ : Les praticiennes tagbana : une confrérie hiérarchisée (xx ^e -xxi ^e siècle)	233-242
Paul GUEU : Les syndicats enseignants et la presse en Côte d'Ivoire sous le parti unique (1959-1990)	243-268
Yao Kan Anderson KOFFI; Kouadio Jean DIBY : Un pan de l'histoire des Baoulé et leur dispersion	269-284
Kouamé Moïse GNAMIEN : Contribution à la connaissance de l'histoire économique de l'Afrique occidentale entre le VIII ^e et la fin du XVI ^e siècle : plantations royales, commerce des esclaves et opérateurs économiques	285-297

Aliou Kalidou BARRY : L'État sénégalais face aux enjeux de la déforestation : entre loges brouillon et inefficacité du discours gendarme	298-315
Gédéon Roland KIKI : « La Route de l'Esclave » au Bénin : un projet exclusif ?	316-337
Koffi Alain KOUASSI : L'introduction à l'étude de la confrérie de prêtres traditionnels <i>kpalissôgô</i> en pays koulango	338-358
Kemaidjisson Clément SEHI : Le désordre urbain à Laon au début du XII^e siècle	359-376
Ayébadjè AKPAKI, Nanbidou DANDONOUGBO, Aboubakar TANAI : Peuplement et toponymie chez les Mahi (sud-Togo)	377-393
Kouassi Landry KONAN : Blacks' Image and the Self-sabotaging Behaviors in Alicia Williams and Delores Phillip's Novels	394-410
Kouakou Mechak N'GORAN : Financements et soutiens des partis, groupements politiques et candidats aux scrutins électoraux en Côte d'Ivoire : cas des élections présidentielles de 1990 à 2015	411-425
Koffi Samuel N'ZI : Transpoétique de l'ivoironie, un manifeste de valeurs et éthiques sociales	426-436
Makpondéou MAKPONSE, Layal Adjokè VISSOH : Femme et trilogie pauvreté-emploi-foncier dans l'arrondissement de Lahotan au Bénin	437-460
Michel Waly DIOUF, Emmanuel DIOM, Oumarou BALDE, Bacary Kéba NDIAYE : Contribution du patrimoine naturel et archéologique au développement touristique de la destination Sine Saloum (Sénégal)	461-475

Transpoétique de l'ivoironie, un manifeste de valeurs et éthiques sociales

Koffi Samuel N'ZI

Enseignant-chercheur

Département des Lettres Modernes

Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo

samuelnzi1@gmail.com

samuelnzi1upgc@edu.ci

Résumé

La transpoétique appliquée à l'ivoironie trouve son sens dans sa substance théorique et méthodologique à promouvoir, par les mécanismes de l'écriture littéraire, les valeurs sociologiques. La présente réflexion s'inscrit dans cette perspective. Elle s'axe sur l'épanchement ivoironique¹ de Toh Bi Emmanuel, marquant ainsi sa contribution à la construction sociale, éducationnelle, éthique, culturelle, économique, etc., de la Côte d'Ivoire dont l'acte opérationnel ou actionnel est tributaire de ses données cognitives, pédagogiques linguistiques et littéraires mobilisées par le *Manifeste* qui en est l'acte. Sous le couvert des dispositifs textuels, en l'occurrence les évaluateurs mélioratifs, les modalisateurs, le lexique, le trope métaphorique, les énumérations, les phrases, etc., se sont dégagées des vertus tobiennes, auxquelles il invite ses compatriotes, à savoir : la résilience, l'entrain à la perfection et à l'excellence, l'amour du travail, la paix, la solidarité, l'unité, la vénération de la patrie et ses symboles, l'enclina patriotique culturelle, artistique, linguistique et identitaire de la Côte d'Ivoire à tous.

Mots clefs : Ivoironie, transpoétique, sociopoétique, valeurs, Côte d'Ivoire

Abstract

Transpoetics applied to ivoirony finds its meaning in its theoretical and methodological substance to promote, through the mechanisms of literary writing, sociological values. This reflection is part of this perspective. It focuses on the Ivorian outpouring of Toh Bi Emmanuel, thus marking his contribution to social, educational, ethical, cultural, economic construction, etc. of Côte d'Ivoire whose operational or actional act is dependent on its cognitive, pedagogical, linguistic and literary data mobilized by the Manifesto which is the act. Under the cover of textual devices, in this case the ameliorative evaluators, the modalizers, the lexicon, the metaphorical trope, the enumerations, the sentences etc., have emerged from the Tobian virtues, to which he invites his compatriots, namely: resilience, drive for perfection and excellence, love of work, peace, solidarity, unity, veneration of the homeland and its symbols, patriotic cultural, artistic, linguistic and identity inclinations from Ivory Coast to all.

Key words: Ivoirony, transpoetics, sociopoetics, values, Ivory Coast

¹ TOH BI Emmanuel, « Manifeste de l'Ivoironie », *Le Pan poétique des muses/Revue féministe, internationale & multilingue de poésie entre théories & pratiques* : Lettre n° 12, mis en ligne le 26 novembre 2017. Url : <http://www.pandesmuses.fr/2017/11/ivoironie.html>

Introduction

L'ivoironie apparaît comme une sorte de compile des aspirations pour un monde paisible, vivable, enviable, dévalées des trames des créations livresques² de Professeur Toh Bi Tie Emmanuel. Mais, l'ivoironie c'est aussi l'idéal d'une Côte d'Ivoire ascensionnant résolument au rayonnement sur le plan économique, identitaire, social, environnemental, infrastructurel, architectural, touristique, éducationnel qui transparaissent de ces œuvres de l'esprit, en faveur du navire Ivoire, dont l'auteur se nourrit idéellement, la matière grise, le caractère et la personnalité. Ce concept comprime, en un mot comme en cent, sa vision de la Côte d'Ivoire à travers « *ce qu'il pense, ce qu'il dit* [d'elle] et *ce qu'il fait* » (V. Jouve, 2001 : 35) et ce qu'il entend, à l'avenir, faire pour elle qui peut être compris sous ces angles énonciatifs au nombre desquels ces trois :

« L'ivoironie, pour avoir le plaisir et peut-être la fierté de vivre en Côte d'Ivoire et d'en être citoyen. L'ivoironie, pour vendre chère l'image de la Côte d'Ivoire, la faire davantage respecter et aimer à l'étranger. L'ivoironie, donc, pour se battre contre les divisions qui nous minent » (www.pandesmuses.fr/2017/11/ivoironie.html, p27).

Ces trois évocations sont, elles-mêmes, synthétisées dans cet hymne et cri de guerre ivoironique enjoignant qu' : « *Au milieu de nos différences, nous (ivoiriens et habitants en Côte d'Ivoire) soyons d'accord sur ce qui ne nous différencie pas* » (www.pandesmuses.fr/2017/11/ivoironie.html,p27). En tout état de cause, l'ivoironie évoque lucidement dans le *Manifeste de l'Ivoironie* l'épanchement de son concepteur à la culture, à la cohésion sociale ; sa propension aux vertus et aux valeurs morales etc. traduites par les mots et expressions qu'il a investis à cet effet. On ne peut plus clair, la contribution de Toh Bi au développement de sa société en compensation de ce qu'il a hérité d'elle, en dehors même de sa vocation en tant que pédagogue. C'est l'objectif visé par cette réflexion. Comment et par quels moyens énonciativement cela se perçoit-il ? La réponse à cette question mobilise la transpoétique, cette composante « *de la critique littéraire- d'orientation sociologique* », (F. Kouabenan-Kossonou, et P. N'guessan Assoa 2019 : 20) pour mettre « *en évidence la dimension actionnelle de la littérature, [et, aussi en tant qu'] art poétique et une méthode d'interprétation des textes et une manière d'être et de vivre* » (<https://doi.org/10.58079/1cbz>), se rapportant ici au Manifeste ivoironique et à TOH Bi. Puis, en interaction avec les méthodes

² *Parulies rebelles, Djelenin-nin, Aurore d'Afrique à Sanoudja, Sueur de lune, Colère d'aiguille, Mystique Naturel.*

sociopoétique et poétique, pour réexaminer *le Manifeste* d'une part « *en tant que produit et reflet de la société* » (<https://doi.org/10.58079/1cbz>), et d'autre part explorer les « *questions éthiques pour promouvoir des valeurs morales* » (<https://doi.org/10.58079/1cbz>), incarnées par le truchement des mots.

1. De la *mé*ta-ivoironie et transpoétique

L'ivoironie s'inscrit dans le registre des discours dits utilitaires, qui se donne pour vocation la parole en acte. Car elle est, consécutivement en avalage de l'état de dire et dit, « *l'état d'être et l'état de faire* » (www.pandesmuses.fr/2017/11/ivoironie.html, p. 13) que revendique l'Ivoirien. Par opposition au verbiage, elle se veut pratique, fonctionnelle, réaliste, agissante, opérationnelle et actionnelle. C'est une réalisation sociologique citoyenne de toutes les valeurs héritées de sa mère patrie en phase avec la transpoétique dans ses lois et principes ontologiques. En effet cette terminologie est composée du préfixe "trans", désignant le déplacement d'un lieu pour un autre, on pourrait dire, de l'extérieur à l'intérieur. Puis du radical substantival "poétique" qui, nous le savons, est la description du fonctionnement interne d'une œuvre littéraire donnée. Sur la base de mouvement entre la vie, la société et la littérature, il y découle l'idée d'une relation, d'une communication, d'une interaction qu'elles entretiennent toutes deux dont le point d'ancrage est saisissable dans le propos ci-après de Jean Marius EHUI et Mauris GNOLE :

« la transpoétique une approche critique qui étudie la littérature en tant que forme de communication et d'interaction. Elle insiste sur les mécanismes par lesquels la littérature est utilisée pour créer des liens entre les personnes et les cultures. La transpoétique met en évidence la dimension actionnelle de la littérature en promouvant des valeurs et des attitudes de paix, de tolérance et d'intégration socio-culturelle ».

L'ensemble des valeurs citoyennes, des compétences culturelles, des connaissances intellectuelles et bien d'autres exprimées en acte et en action par le *Manifeste de l'Ivoironie* sont donc le point de mire de cette démarche transpoétique qui se donne, en arrière-plan des lettres consacrées, de les dénicher. En d'autres termes, la mise en texte de ces valeurs et avant et par la même occasion l'attitude comportementale en société du concepteur sont l'objet de l'analyse transpoétique.

2. Un épanchement ivoironiquement identitaire et éthique

Les aspirations de Toh Bi pour sa mère patrie se déclinent en plusieurs points. Nous notons la nécessité, pour lui, à enrichir l'identité ivoirienne, la défendre et la maintenir jalousement.

2.1. L'Ivoironie, pour la recherche et la préservation constante d'un idéal identitaire commun

L'ivoironie est, avant toutes les résonances qu'elle en épand, à l'actif de TOH Bi Emmanuelle un espace d'opérationnalisation sociologique des connaissances littéraires acquises en cours et ou après la formation universitaire et intellectuel. À travers l'initiative de cette espace, voire cette fenêtre sur le monde universitaire, il entend au sujet de ces lettres activer tout en mettant en avant cette virtuelle force actionnelle incarnée. D'ailleurs, Professeur TOH Bi Emmanuel invite ses compatriotes à répondre volontiers comme lui à cette préoccupation posée par Jean-Paul Sartre qu'il paraphrase en ces mots : « *la question de savoir la force opératrice des mots dans un monde soucieux et nécessaire* » (www.pandesmuses.fr/2017/11/ivoironie.html, p. 1). Et à laquelle il y souscrit eu égard au pragmatisme chuté sur la finalité qu'est l'ivoironie dont la naissance et l'action en acte est le *Manifeste* et son contenu. Au cœur, c'est le bateau ivoire dans toute sa diversité qu'il promeut ivoironiquement à l'instar d'une identité ivoirienne commune à rechercher et préserver permanemment dans ce cas d'espèce. En effet, la dimension actionnelle des mots en rapport à cet axe apparaît linguistiquement sous plusieurs paramètres.

Nous les identifions sous plusieurs formulations énonciatives, entre autres assertive à travers « *l'identité est une spiritualité* » (De la valeur identitaire, 2). Cette assertion rappelle la dimension métaphysique de celle-ci et en tant quel est (et s'encre) génétique (ment) à tous les ivoiriens et ceux qui vivent sur le sol ivoirien dès lors qu'ils partagent, avec eux, tout de ce que *Loglédou* possède de la politique, la religion, la culture, la nature pour ne citer que ceux-là. C'est donc un état d'esprit qui, incorruptible semble dire le concepteur d'ivoironie, trouve son ancrage dans cette suite énonciative définitionnelle entremêlée à sa visée explicative la coordination implicite, avec un enrobage suppositif : « *Elle désignerait l'ensemble des phénomènes et particularités culturels rattachés à un individu dans un village...lié au cadre national et environnemental* » (De la valeur identitaire, 2). L'évidence de l'identité ivoirienne, pour lui, n'est plus à démontrer en dit longuement ce lot énumératif interminable des facettes

constitutives et ces particularités qu'il déverse, à travers le moule substantif, sur le compte des différences, l'Histoire, la Géographie, la Sociologie. D'ailleurs, il ne peut prétendre l'avoir exhaussement circonscrit. Cette ouverture dont il fait preuve justifie par là-même une invite à ses congénères à promouvoir cette identité réelle et héritée par tous. C'est à ce propos que prend tout son sens l'emploi du conditionnel « *désignerait* » servant de perche tendue à toutes les propositions contributives probables.

Cette opérationnalité des mots engage aussi cette actualisation identitaire ivoirienne, observable par l'usage constant des verbes d'état, du mode indicatif, lui, prédominé par le présent par rapport au passé composé à qui le concepteur charge ivoironiquement la narration-descriptive en ces termes : « *l'identité d'un pays est le cumul..., le chantier a démarré timidement..., la maison est sortie..., l'Histoire supporte, entretient et soutient, L'Histoire semble..., l'Espace entretient un lien logique.... Elles l'entretiennent et, de ce fait, cette dernière, à l'enseigne d'un esprit, ne peut...* » (De la valeur identitaire, 3-4). En d'autres mots l'identité est, reste et demeure richement par son état certain, réel, avéré, palpable, vérifiable, permanent qui se construit, se bonifie et s'édifie au fil du temps. Cet acte tobien ne se réduit pas au simple fait d'assumer, reconnaître, accepter cet idéal identitaire incontestable, mieux un sillon de vulgarisation tracé par lui ne pouvant ne pas, selon lui, faire accorder le peuple ivoirien en dépit de ses différences.

Ce pan de son amour pour son identité est renforcé par certains symboles qui bercent cette identité. Il s'agit de l'argot ivoirien introduit linguistiquement au moyen de cette proposition conditionnelle à double négation : « *ne saurait passer sans brillance "le langage made in Côte d'Ivoire"* » (Une référence au « Nouchi », 16). Cette attestation entérine un état de fait, celui d'une identité linguistique proprement ivoirienne. Mais surtout, elle met en lumière le patrimoine linguistique ivoirien riche et diversifié. En fait la soixantaine d'ethnies environ dont leur mélange et d'avec la langue française imposée à nous par l'ancien colonisateur français fit naître le *Nouchi*, parlé par les hommes de rue et des guethos souvent moins sachant de la langue de Molière.

Enfin, Pour lui, cette belle identité est redevable aussi à ce passé douloureux éburnéen qu'il convient de professer et cela en référence à certains espaces comme GRAND-BASSAM, DIMBOKRO ainsi que la révolte du peuple Abbey qui ne passent pas sous silence dans ce Manifeste. Ces deux toponymes sont des témoins, des mémoires de l'histoire du pays marquée, d'un côté par la marche des femmes sur Grand-Bassam en 1949 et de l'autre par la répression

sanglante en janvier 1950 des manifestants de cette ville du centre du pays. À ceux-ci s'ajoute le substantif Abbey mentionné par l'auteur. En évoquant ce groupe ethnique ivoirien qui se démarqua par sa révolte, son refus de la domination des colons et son opposition à toutes les formes de spoliation et d'exploitation, Toh Bi rend hommage à ces résistants. Il traduit, de la sorte, sa compassion, sa reconnaissance envers ces braves dont la lutte aux premières heures a permis à la Côte d'Ivoire d'être aujourd'hui émancipée.

2.2- Un épanchement ivoironique des valeurs et éthiques sociales

L'Ivoironie est l'expression et la manifestation tobienne des valeurs morales, des qualités éthiques traduisibles par les vertus humaines, les compétences citoyennes dont il encourage la pratique dans son *Manifeste* pour le bonheur du bateau ivoire. Ce sont la résilience, la perfection, l'excellence, l'amour du travail et l'aptitude à honorer les symboles ivoiriens.

2.2.1 Appel à la résilience, la perfection et l'excellence

Les valeurs ivoironiques, au sens tobien, ne sont pas que vulgarisation des singularités, et particularités identitaires. C'est une somme de valeurs, de compétences, de talents, un cumule éthique même déontologique édités, valorisés et célébrés tout le long de ce *Manifeste*. En somme : « *la vitrine de ce que nous sommes et que nous nous devrions de promouvoir ou de valoriser* ». (Ce que j'entends par l'IVOIRONIE ! 17). C'est à bonnes enseignes "la marche des femmes" "GRAND-BASSAM en 1949, "la révolte des Abbeys" en 1914, "la répression des manifestations" de DIMBOKRO » (Une référence au Nouchi, 17). Cette accumulation nominale met en avant, non un défilé de mode de ces femmes mais, leur courage, leur témérité et leur détermination qui a fini par avoir raison de l'autorité d'alors et entrainer la libérer de son emprise les époux de ces braves dames injustement mis aux arrêts et incarcérés. La *révolte* loin de connoter, ici, l'insurrection et la subversion aux autorités, à l'ordre établi, la rébellion, la mutinerie, et la *répression*, celui de la finitude et la réclusion font l'écho de la résilience de ces acteurs et leur amour pour leur communauté. C'est à ces valeurs républicaines, prévaluées par la marche des femmes de Grand-Bassam, la résistance des Abbeys et la résilience des habitants de la ville de Dimbokro face à l'oppression coloniale que Toh Bi invite les ivoiriens à incarner en tout temps face à tout acte ennemi dont la nature est de leur nuire et mettre à mal la cohésion sociale, le développement économique, culturel. C'est le prix à payer pour affronter et surmonter les embuches, les vaincre afin d'assurer à notre communauté, notre société un lendemain agréablement certain.

La perfection et l'excellence sont au nombre des valeurs distillées dans ce *Manifeste de l'Ivoironie* et encouragées par l'ivoironifan Toh Bi Emmanuel. Elles tiennent lieu, pour lui, de crédo, de ligne de conduite donc de guidance dont les ivoironifans doivent s'illuminer le chemin pouvant permettre au pays de satisfaire les contraintes de l'émergence, puis la hisser, dans l'espace africain et au-delà, à un rang très honorable. L'auteur de *Djelenin-nin pour toi mon Afrique*, à ce propos, nous rapporte à plusieurs exemples et modèles éclairants et inspirants notamment le père fondateur de notre pays, Félix Houphouët Boigny. En dénote, à son compte, cet ensemble disparate de superlatifs laudatifs que voici : « un niveau de culture "fort appréciable" », « une connaissance "parfaite" de son pays », « un sens du "pacifisme" inné », « homme de culture "par excellence" » (La Côte d'Ivoire, d'hier à aujourd'hui... pp. 7-8) puis ces phrases énonciatives au nom de ses actifs « Félix Houphouët Boigny est le père fondateur » « Félix Houphouët Boigny a bâti un pays, avec une capitale du standing des grandes villes », « Félix Houphouët Boigny a fait bouillonner la culture dans son pays » « Félix Houphouët Boigny a tenté, du mieux qu'il a pu, de construire la matière infrastructurelle » (La Côte d'Ivoire, d'hier à aujourd'hui... 7-8). Tous ces faits de langue sont le cachet illustratif de ses actifs gigantesques, louables, parfaitement accomplis depuis des lustres en faveur de son pays le muant ainsi en objet de convoitise positif, l'eldorado, la plaque tournante, et la destination en Afrique francophone la plus privilégiée de l'extérieur. C'est à cela que cet aiguillier renvoie les uns et les autres, à l'idée d'en *ensemencer des consciences* (p. 8) éprises de perfection, d'excellence dans l'accomplissement des ouvrages de ses mains.

2.2.2 L'hommage et l'amour du travail

Puis, l'amour du travail, le travail acharné et sans relâche en vue de s'assumer d'abord en tant qu'Homme et aussi pour le bénéfice de la patrie de laquelle nous sommes les citoyens, dont l'existence et le développement en dépend. Cela nous exige un mental d'acier, une détermination révoltante passionnée, armée d'effort et de patience. Au nombre des prototypes incarnés de ces valeurs est mentionné « le père de la littérature ivoirienne », « le seigneur des lettres ivoiriennes » (Nous sommes de la Côte d'Ivoire, 19). Ces deux énoncés métaphoriques in absentia sont motivés par l'image de pionnier, d'initiateur, de détenteur exclusif de la paternité de la littérature consacrés par BERNARD DADIE. L'emploi de cette figure tropologique laisse entrevoir tout le charisme de cet auteur et homme de lettres. D'ailleurs, l'opinion nationale lui reconnaît à avoir posé les jalons de la littérature ivoirienne, entretenu, arrosé et pris soin des prémisses à la faveur de son ardeur au travail, le sacrifice consenti avec

dévouement dans ce domaine des sciences littéraires. Ce qui revient à comprendre que l'on devient maître dans un domaine pas en étant fainéant, couché sur ses lauriers, rêvasser, mais à force de travail. C'est en cela que l'ivoironie prend tout son sens de vecteur de vertus sociales.

L'hommage et l'honneur au pays, à ses braves fils et filles sont intégrants de ces valeurs et vertus chères, prônées par l'ivoironie et son concepteur comme une obligation morale, que nous devons tous assumer. En un mot, nous devons l'intégrer absolument. L'hommage, entendu comme « *marque, témoignage de respect, de reconnaissance, de gratitude envers quelqu'un ou quelque chose* » (CNRTL) et l'honneur, consistant à « *traiter avec considération, avec beaucoup d'égards ; donner des marques de respect, d'estime ; rendre hommage* » (CNRTL) sont deux faces d'une même réalité, celle de célébrer. L'un ne va pas sans l'autre. Plus qu'une marque de reconnaissance et d'encouragement, honorer et rendre hommage au méritant c'est le célébrer, lui professer toute notre déférence comme à juste titre ces lexiques tobiens : « *“des références”...ivoironiquement “mémorables” : Laurent Pokou, Didier Drogba, Muriel Ahouré.* » (Les origines culturelles du concept, 14). « *On “cite” Bernard Zadi Zaourou Jean-Marie Adiaffi, Noël X Ebony, Charles Zegoua Nokan qu’“honorèrent dignement”, bien sûr* », « *En la matière, un “clin d’œil d’hommage national” à Adjé Daniel...“Chapeau ” à Adjé Daniel* » (Nous sommes la Côte d'Ivoire, 19). En effet, les vocables substantivaux “*des références*”, “*clin d’œil*” “*Chapeau*” renforcés par les prédicats “*cite*” “*honorèrent*” traduisent plausiblement toute l'attention et le profond respect voués par Toh Bi à ces symboles nationaux au regard de l'œuvre de leur détermination. Cet état d'âme tobien est d'autant plus expressif qu'on peut s'en apercevoir dans la convocation du caractérisant adverbial « *honorèrent “dignement”* » et l'adjectif qualificatif des « *références “mémorables”* ». Ils renforcent le regard et le point de vue de l'auteur du manifeste sur cette question nationale. En somme son adhésion remarquée et remarquable à ce devoir citoyen.

3. Un hymne patriotique pour accorder les ivoiriens, en dépit de leurs différences, sur ce qui les unit.

La cohésion est au cœur de cet hymne ivoironique. Toh Bi l'exprime de diverses manières. Cependant l'appelle à la paix, l'unité et à sa sœur jumelle, la solidarité, sont celles qui retiennent plus l'attention dans l'analyse ci-après.

3.1 De la culture de la paix

Ces piliers sociaux indéniables sont évoqués dans le passage intitulé *Aux hommes politiques, ivoironiquement parlant*. Nous lisons entre autres : « *Je ne pense pas que cette race de citoyens...soient des ennemis du peuple* », (p. 25). Cette phrase négative, à la réalité, ne nie pas, non plus ne vilipende en soi son objet communiqué, à savoir un environnement social paisible, vivable œuvré par les politiciens. À l'analyse, elle semble, de la part du locuteur, remettre en cause, si elle ne les nie pas, les accusations d'ennemi dont ces autorités sont l'objet de la part de leurs administrés. Crise de confiance, ça l'air. Le propos de Toh Bi vise, donc, à changer ce regard pessimiste, dépréciatif et déceptif de ses congénères vis-à-vis de leurs dirigeants à cet effet. On peut comprendre son propos sous deux angles.

Le premier entrevoit, de la part de l'auteur, une mission visant à réconcilier son peuple avec ceux-ci qu'il se donne de réaliser. Autrement dit, ils sont, eux aussi, épris de paix qu'ils s'évertuent citoyennement à répandre et assurer à leurs concitoyens. Par conséquent, ils ne trouvent en aucun cas intérêt à semer la guerre et entraîner à tourner le dos des populations les uns contre les autres.

Le second angle de vue engage la responsabilité absolue des politiques à la recherche constante de l'unité et la paix en redonnant ainsi confiance, assurance à leurs représentés. C'est à juste raison qu'il rappelle au peuple cette assurance relevant du rôle de ses dirigeants en ces mots : « *l'homme politique est un militant... de la cohésion sociale* », avant d'émettre ce souhait : « *je leur demanderais de mettre l'ivoironie à l'abri de leurs querelles partisans* » (p. 25). Ce vœu, à bien observer, est mêlé d'une mise en garde de ces représentants du peuple. Cela traduit sa sensibilité à la concorde, à la cohésion sociale, parmi tant d'actions qu'il a dévolues à l'ivoironie comme le cheval de bataille. En marge de ce pilier social caractéristique de l'ivoirien, dixit Toh Bi : « *il aime la paix* » (L'amusement, Parlons-en !, p.24), nous notons la solidarité légendaire du peuple de l'ivoire.

3.2 La solidarité et l'unité

Cette qualité est d'une importance capitale dans l'environnement sociologique ivoirien. C'est à raison qu'elle est évoquée et encouragée sous les couleurs ivoironiques par l'auteur du *Manifeste de l'Ivoironie*. Cette terminologie désigne un « *sentiment qui pousse des personnes à s'accorder une aide mutuelle soit par devoir moral, soit par ce qu'une communauté d'intérêt existe entre en elles* ». Ses vecteurs de manifestations sont de plusieurs ordres. Nous avons

l'humour qui est « *une contribution majeure à l'unité nationale* » (p. 14) (Les origines culturelles du concept...), indique Toh Bi. La substance de cette assertion attributive à l'adjectif qualificatif « *majeure* ». En ce sens où d'un point de vue appréciatif donc évaluatif, il marque la prépondérance actionnelle de cette discipline de l'art dramatique dans l'expression de cette unité et solidarité, sachant qu'il prédispose, en unissant, les récepteurs-spectateurs de toutes les sensibilités sociologiques, politiques et religieuses à une convergence de vue sociale et tout ce qui va avec. De toute évidence, l'autre aspect réside dans le fait qu'en rapprochant les uns des autres, cela contribue à fait tomber le mur de la méfiance, les actes d'indifférence entre ces peuples. Ce qui met ainsi fin à l'isolement et à la déréliction au profit d'une corrélative attention et commisération points, donc, de départ même de la solidarité. Plus loin, à ce sujet, il écrit ceci : « *jamais, on ne peut être ivoirien et être insensible à l'unité et à l'épanouissement des enfants de Côte d'Ivoire* ». (Aux politiques, ivoironiquement parlant, 26). Cette expression injonctive avec sa double négation « *jamais* » « *ne...peut* » se rapproche des modalités aléthique et déontique qui expriment respectivement la « nécessité et l'obligation » (M.A. Paveau, G.E. Sarfati :176). Par la superposition de ces modalités, plaît-il au concepteur de l'Ivoironie de montrer à quel point l'unité nationale, l'altruisme lui tiennent à cœur tout comme ses frères ivoiriens. Ils sont, pour ainsi dire, la prunelle des yeux de ce peuple, qu'il chérie et préserve avec délicatesse.

Conclusion

La présente étude portée sur les valeurs et éthiques sociales du *Manifeste de l'Ivoironie* d'Emmanuel Toh Bi a été menée selon les principes de la transpoétique. Outre la sociopoétique, sa connexion avec la poétique, cette autre perspective³ théorique et méthodologique de la *Poétique-mère*,⁴ née chemin faisant à la faveur des « *mutations opérées dans les pratiques littéraires et de nouvelles considérations prises en charge par la littérature* » (<https://doi.org/10.58079/1cbz>), a servi à dénicher les vertus, les valeurs et les comportements éthiques incarnés par son concepteur et ajustés aux formes d'expressions ivoironiques. Ainsi, ce concept, dont l'acte de naissance consacre *Le manifeste de l'Ivoironie*, témoigne par là-même de la contribution de son concepteur à l'épanouissement socioculturel, politique, économique, éducationnel de la Côte d'Ivoire, sa patrie. Cette étude vient ainsi mettre à découvert les actions œuvrées par Toh Bi. Sous le prisme de sa culture intellectuelle mais surtout par sa qualité de

³ La poétique

⁴ La *Poétique* mise en place et balisée par Aristote.

pédagogue, de littéraire et de poète nous avons décelé entre autres son désir à l'édification constante de l'identité ivoirienne ainsi que sa sauvegarde, la résilience ; son aspiration pour les ivoiriens à rechercher en toutes choses la perfection et l'excellence ; l'appel de ses compatriotes à l'ardeur au travail, la culture de l'hommage aux pionniers de la destinée du pays de l'ivoire, la culture de la paix, la solidarité et l'unité prônés dans le moule des phrases assertive et injonctive, l'énonciation, des évaluateurs, des modalités du discours, et des tournures métaphoriques et accumulatives.

Références bibliographiques

1. Corpus

TOH BI, Emmanuel, 2 nov. 2017, « Manifeste de l'Ivoironie », *Le Pan poétique des muses/ Revue féministe, internationale & multilingue de poésie entre théories & pratiques*: Lettre n° 12 : [http://www.pandesmuses.fr/2017/11/ivoironie.html\(27/08/24\)](http://www.pandesmuses.fr/2017/11/ivoironie.html(27/08/24)).

2. Ouvrages consultés

EHUI Jean Marius, GNOLE Marius, 11/12/2023, « Poétique, poéthique, sociopoétique, transpoétique et écopoétique : interactions, frontières et perspectives », *Calenda* (<https://doi.org/10.58079/1cbz>), (10/06/2024)

JOUBE Vincent, 2001, *Poétique des valeurs*, Paris, Puf.

KOUABENAN-KOSSONOU François, et N'GUESSAN ASSOAS Pascal, 2019, « Avant-propos » in *Science du Langage et Discours d'Invention*, SLADI, pp19-30

MESCHONNIC Henri, 1970, *Pour la poétique I*, Paris, Gallimard.

MOLINIE Georges et VIALA Alain, 1993, *Approche de la réception, Sémiostylistique et sociopoétique de Le Clézio*, Paris, Puf.

PAVEAU, Marie-Anne et SARFATI, Georges-Elisa, 2008, *Les grandes théories de la linguistique, De la grammaire comparée à la pragmatique*, Armand Colin.

TODOROV Tzvetan, 1968, *Poétique*, Paris, Seuil.